



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 107 de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif et fait l'objet d'un rapport.

Le débat d'orientation budgétaire doit permettre à chacun des membres du CCAS d'échanger et de donner son avis non seulement sur le bilan de l'année écoulée, mais également sur les projets pour l'année à venir, en l'occurrence 2019.

1. RAPPEL DES MISSIONS GENERALES D'UN CCAS :

Le centre communal d'action social est un établissement public administratif.

Son organisation, son fonctionnement et ses compétences sont régis par le Code de la famille et de l'action sociale. Il est administré par un conseil d'administration et dispose d'une autonomie financière, c'est-à-dire d'un budget propre.

Le champ de compétences d'un centre communal d'action sociale répond à trois principes :

- ✓ Intervention dans le domaine de l'action sociale ;
- ✓ Aide réservée aux habitants de la commune ;
- ✓ Attribution des aides de manière indifférenciée.

Le CCAS met en œuvre la politique sociale décidée par les élus locaux en coordination avec les institutions publiques (Conseil Départemental, DDASS, CAF, UNCASS...) et privées (MSA, associations principalement ...).

Il agit en direction des populations visées par son objet : familles, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté et personnes en situation de précarité.



2. BUDGET DU CCAS :

De la même manière que le budget communal, le budget du CCAS suit la nomenclature M14, avec quelques différences dans le plan comptable (aides notamment).

Il est construit en dépenses et en recettes selon deux sections que sont le fonctionnement et l'investissement.

✓ Fonctionnement

Cette section retrace l'ensemble des dépenses courantes de gestion : frais afférents au portage des repas, frais pour les fêtes et cérémonies (repas des aînés, semaine bleue etc...), aides attribuées, amortissements et charges de personnel correspondant aux prestations effectuées par le personnel affecté aux activités du CCAS.

Ces dépenses sont financées en recettes par les produits enregistrés au titre du portage des repas, les dons perçus (lors des mariages par exemple) et la subvention communale.

Pour mémoire, le ministère de l'Intérieur précise au JO Sénat du 09/03/2000, en réponse à une question écrite n°21768, que l'obligation de reversement au CCAS du tiers des produits d'octroi des concessions de cimetières, en vigueur depuis l'ordonnance du 6 décembre 1843, a été abrogé par la loi 96-142 du 21 février 1996. De sorte que les communes ont eu alors la faculté de conserver la totalité desdits produits à condition d'en délibérer. Le CCAS ne perçoit actuellement pas le tiers des produits de concessions.

✓ Investissement

Compte-tenu de l'objet social de cet établissement public administratif, la nature des investissements autorisés pour les CCAS est strictement encadrée par la réglementation.

Les investissements réalisés sont essentiellement financés par autofinancement (amortissements, virement de la section de fonctionnement, dotation en réserve).

Le Budget est voté à l'équilibre pour chacune de ces sections.

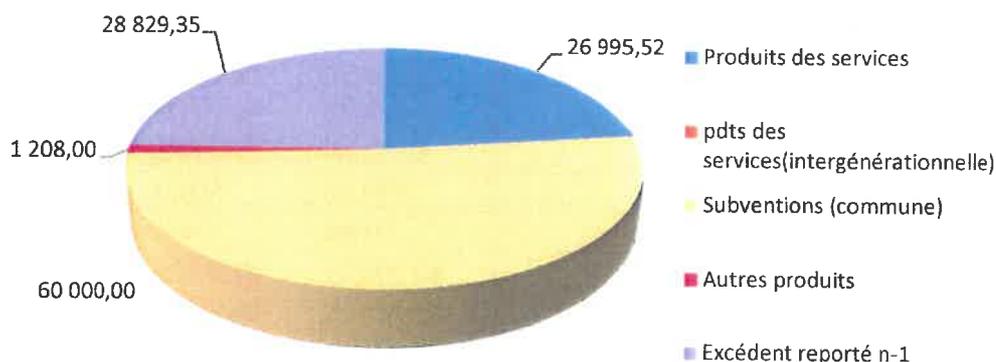
3. EXECUTION BUDGETAIRE 2018

3.1. ANALYSE DU FONCTIONNEMENT

Recettes

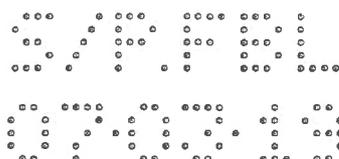
Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 117 032,87€ contre 110 379,35€ initialement prévues. 51% du financement est assuré par la subvention communale. Sur trois ans, l'excédent dégagé en fonctionnement tend à se réduire parallèlement à la montée en puissance des actions mises en œuvre.

Recettes de fonctionnement 2018



	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
70 Produits des services	19 011,83	18 452,16	26 995,52
74 Subventions (commune)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75 Autres produits	1 104,00	532,00	1 208,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	80 115,83	78 984,16	88 203,52
Excédent reporté n-1	49 879,07	59 737,18	28 829,35
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	129 994,90	138 721,34	117 032,87

Excédent à la clôture	59 737,18	28 829,35	15 492,03
-----------------------	-----------	-----------	-----------



Dépenses

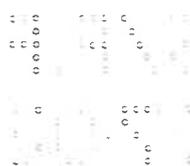
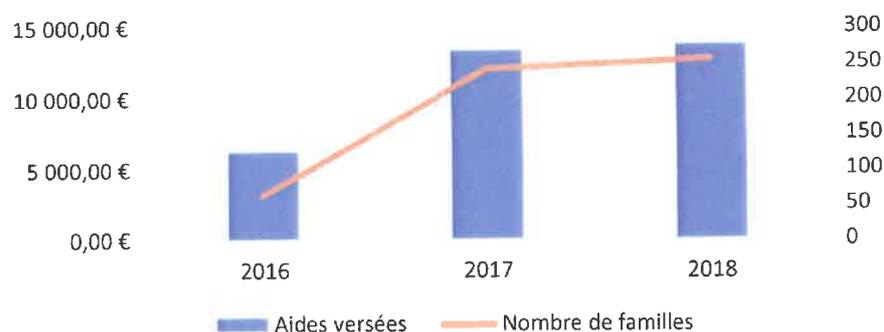
Le budget de fonctionnement 2018 en dépenses affiche un taux de réalisation de 92 % à 101 540,84 € réalisés pour 110 379,35 € de crédits inscrits au budget.

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	33 282,30	41 558,07	37 309,76
604	Prestation de services	13 412,29	18 919,80	19 885,52
60622	Carburants	540,89	0,00	0,00
60623	Alimentation	47,68	0,00	0,00
6135	Locations mobilières		0,00	1 104,23
615228	Entretien bâtiments	88,33		
6182	Documentation générale	129,00	120,00	120,00
6225	Indemnités au Comptable	1 392,43	230,00	325,22
6232	Fêtes et cérémonies	7 661,36	8 414,48	10 385,00
6247	Transports collectifs	4 735,20	5 977,32	1 370,60
6257	Réceptions	4 739,52	7 358,46	4 119,19
6262	Frais de télécommunication	504,00	505,37	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	31,60	32,64	0,00
012	Charges de personnel	17 771,21	42 111,62	42 182,19
65	Autres charges de gestion courante	19 204,21	26 222,30	18 961,91
6562	Aides	11 266,21	20 222,30	14 025,91
6574	Subventions aux associations	3 800,00	6 000,00	4 936,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		70 257,72	109 891,99	98 453,86
6811	Dotations aux amortissements	0,00	0,00	3 086,98
	Virement à la section investissement			0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		70 257,72	109 891,99	101 540,84
			+ 56,4%	-7,6%

Détail de répartition des aides versées

✓ Aides aux familles

Evolution de l'aide aux familles



AIDES AUX FAMILLES

	Nb de familles	Montant 2016	Nb de familles	Montant 2017	Nb de familles	Montant 2018
Type d'aide financière sur accord Commission Permanente ou Conseil d'Administration						
Restauration scolaire	4	546,99 €	10	1 907,05 €	5	621,74 €
Accueil de loisirs/Etude surveillée	3	464,30 €	6	1 826,62 €	3	754,76 €
Transport scolaire	2	366,02 €	3	400,00 €	0	- €
Voyage scolaire	1	205,00 €	1	400,00 €	2	361,00 €
Crèche, halte garderie	1	607,92 €	1	42,24 €	1	182,00 €
Divers (énergie, eau, taxe habitation, loyer, titre de séjour)	4	753,83 €	7	1 709,58 €	3	1 200,00 €
Aide alimentaire	9	303,89 €	0	- €	4	200,00 €
TOTAL	24	3 247,95 €	28	6 285,49 €	18	3 319,50 €
Dispositifs mis en place par délibérations du CCAS						
Indemnités combustibles familles	0	- €	4	650,00 €	9	2 300,00 €
Aide au transport des Lycéens	0	- €	18	1 260,00 €	15	1 330,00 €
Aide Culture et Loisirs pour Tous	14	2 517,00 €	27	3 500,60 €	32	4 337,10 €
ProJeune					1	300,00 €
TOTAL	14	2 517,00 €	49	5 410,60 €	57	8 267,10 €
Lien social						
Distribution sapins de Noël	25	475,20 €	15	285,30 €	13	380,00 €
Rencontre Jeunes parents			6	91,80 €	28	483,21 €
Remise de livres aux enfants fin de cycle maternelle			78	695,76 €	76	613,70 €
Remise de livres aux enfants fin de cycle primaire			66	627,00 €	64	729,60 €
TOTAL	25	475,2	165	1 699,86 €	181	2 206,51 €
TOTAL Aides aux familles	63	6 240,15 €	242	13 395,95 €	256	13 793,11 €

Les actions engagées en 2017 se sont maintenues globalement mais selon une répartition différente. Les aides à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire ont par exemple été moins mobilisées en 2018 qu'en 2017 contrairement aux indemnités combustibles.

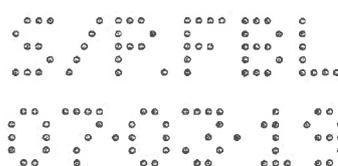
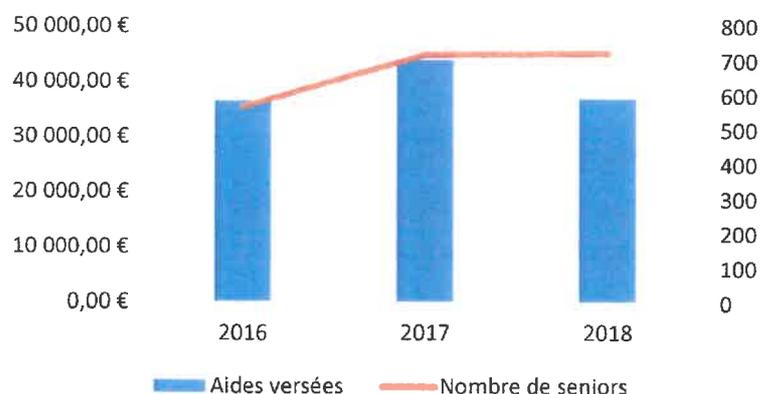
L'exécution 2018 confirme l'utilité sociale de l'aide « culture et loisirs pour tous » avec 49 enfants (sur 32 familles) bénéficiaires en 2018 contre 37 enfants (sur 27 familles) l'année antérieure.

Concernant les actions en faveur du lien social, le dispositif « rencontre jeunes parents » a permis d'associer 28 familles en 2018.

A noter : le versement d'une aide de 300 € pour le rallye 4L Trophy.

✓ Aides aux seniors

Evolution de l'aide aux seniors



AIDES AUX SENIORS	Nb de séniors	Montant 2016	Nb de séniors	Montant 2017	Nb de séniors	Montant 2018
Dispositif mis en place par délibération du CCAS						
Indemnités combustibles aux séniors	9	2 235,00 €	7	1 955,61 €	8	2 018,19 €
TOTAL	9	2 235,00 €	7	1 955,61 €	8	2 018,19 €
Lien social						
Sortie de printemps	81	4 578,12 €	140	6 750,00 €	110	3 922,00 €
Repas de Noël	153	7 661,36 €	178	6 230,00 €	212	7 420,00 €
Colis de Noël	182	3 889,29 €	214	4 260,00 €	184	2 155,00 €
Semaine Bleue	34	101,40 €	17	583,98 €	16	97,38 €
Ateliers	8	3 600,00 €	4	3 300,00 €	27	58,50 €
Célébrations centenaires	2	60,00 €	4	79,50 €	2	70,00 €
Dispositif canicule					34	15,00 €
TOTAL	460	19 890,17 €	557	21 203,48 €	585	13 737,88 €
Transports						
Navette marché de Bois-le-Roi	8	3 855,20 €	4	4 662,32 €	3	534,60 €
Sortie printemps	81	880,00 €	140	1 315,00 €	110	836,00 €
TOTAL	89	4 735,20 €	144	5 977,32 €	113	1 370,60 €
Prestations de services						
Portage de repas à domicile	10	9 676,35 €	12	14 879,40 €	18	19 885,52 €
TOTAL	10	9 676,35 €	12	14 879,40 €	18	19 885,52 €
Aides aux séniors	568	36 536,72 €	720	44 015,81 €	724	37 012,19 €

Concernant l'évolution des aides aux séniors, il convient de préciser que les variations relatives aux sorties sont dues aux types de sorties retenues (plus ou moins onéreuses selon les projets). Ainsi, les 3 922 € constatés sur ce poste d'aides sont essentiellement des frais de repas. De même, le coût des colis de Noël varie fortement en fonction du fournisseur. Le choix avait été fait en 2017 de commander les paniers auprès de traiteurs bacots. L'élargissement de la mise en concurrence a permis d'atténuer ce poste de dépense en 2018.

A noter la mise en place d'ateliers gratuits grâce au partenariat avec le Pôle Autonomie Territoriale de Fontainebleau, réduisant de facto le coût de ce dispositif.

Enfin, la navette ayant été arrêtée, seuls deux mois ont été payés en 2018.

Cette année confirme par ailleurs la progression du succès du repas de Noël avec 212 inscrits au lieu de 178 l'année précédente ainsi que le service de portage de repas, comptant 18 bénéficiaires en 2018.

Sur ce service en particulier de portage des repas, il pourra être envisagé de déterminer des critères d'accès à ce service, pour contenir sinon encadrer le coût prévisionnel de cette aide.

3.2. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

L'acquisition en 2017 d'un véhicule électrique s'est fait par autofinancement au moyen du virement de la section de fonctionnement et de l'excédent reporté 2016.

Le déficit 2018 a été couvert par virement de la section de fonctionnement et le début d'amortissement des équipements acquis, réduisant mécaniquement le déficit en clôture, qui devra être couvert en 2019 soit de la même manière, soit par capitalisation des excédents à hauteur du déficit (1068).



	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Déficit reporté N-1			8 679,57
Immo corporelles	0,00	10 933,87	831,15
Matériel transport		9 519,81	
Mobilier		1 414,06	831,15
autres	0,00		
DEPENSES INVESTISSEMENT	0,00	10 933,87	9 510,72
Excédent reporté n-1	2 254,30	2 254,30	0,00
FCTVA			0,00
Amortissement des immobilisations			3 086,98
RECETTES INVESTISSEMENT	2 254,30	2 254,30	3 086,98
Excédent/Déficit	2 254,30	-8 679,57	-6 423,74

4. ORIENTATIONS 2019

Les actions que nous allons vous proposer de mener en 2019, se situent dans le prolongement de celles menées les années précédentes, et ceci dans plusieurs directions.

Il est important de rappeler que les aides versées par le CCAS interviennent toujours après les aides versées par l'Etat, et font systématiquement l'objet d'un examen attentif sur dossier. Le renforcement de nos partenariats avec le réseau associatif nous a permis d'adopter une politique d'aide aux plus démunis et d'actions sociales diversifiées.

Les actions existantes seront dans l'ensemble reconduites, voire amplifiées en fonction des besoins détectés en 2019.

A. L'Aide aux familles et seniors

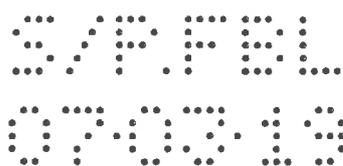
Les Aides font l'objet d'un enveloppe globale estimée pour 2019 à 16 000 €, qui comprendra la possibilité d'étendre certains de nos dispositifs précédemment mis en place et de maintenir les secours financiers pour les personnes ponctuellement en difficulté financière :

- Culture et Loisirs pour Tous qui pourra être revisité
- Création d'un dispositif pour les seniors afin de permettre aux plus démunis de participer à des manifestations, sorties payantes du CCAS ou de la Commune

B. Lien social

Rencontre Jeunes Parents :

Afin de maintenir les rencontres « Jeunes Parents » il faudra prévoir de renouveler le stock des livres de naissances offerts à chaque nouveau-né lors de cette manifestation, un devis a été établi pour 50 livres et s'élève à 764.88 €.



Remise de livres aux enfants en fin de cycle :

La distribution de livres aux enfants en fin de cycle maternelle et primaire sera supprimée et remplacée par l'achat de livres dans le cadre du nouveau projet « Chronos ». Ces livres sont destinés à être étudiés à l'école et à l'accueil de loisirs.

Le repas de Noël offerts aux seniors :

En 2018, 212 seniors de 65 ans et plus ont assisté au repas de Noël offert par le CCAS. La salle du restaurant ne pouvant pas accueillir la totalité des participants, 2 repas ont été organisés. Afin de palier à cette problématique, il est envisagé d'organiser en 2019 cette manifestation sur la commune. Il faudra prévoir le coût de la location de la salle, d'un traiteur et d'une animation musicale ce qui va augmenter le prix de cette manifestation.

Sortie de printemps :

En revanche, la sortie de printemps où les seniors participaient uniquement au prix du transport à hauteur de 15€ deviendra à prix coûtant. Pour 2019, il est envisagé de proposer une sortie intergénérationnelle dont le choix reste à définir. Elle sera organisée par le CCAS ou la Commune. Pour les seniors ne disposant pas d'un revenu suffisant, la création du dispositif « Loisirs pour Tous Seniors » leur permettra de participer à cette manifestation.

Animations intergénérationnelles :

En 2019, des animations intergénérationnelles vont être mise en place. Plusieurs réunions de réflexion ont déjà eu lieu, suite à l'enquête menée autour des seniors lors des repas de Noël et de la distribution des colis :

▪ *Projet Chronos « lire et faire lire »*

Autour du sujet grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir raconter des histoires à des jeunes enfants : le projet existe déjà dans d'autres villes depuis de nombreuses années, subventionné par l'Etat, plusieurs livres sont proposés par niveau d'âge, l'idée est que des seniors aillent lire, puis discutent avec les élèves du sujet. On pourrait le lier avec l'idée d'aller manger à la restauration scolaire avec les élèves. Ce projet sera proposé pour la rentrée prochaine.

▪ *Projet à faire perdurer :*

Mamies qui font les costumes des enfants pour le spectacle du Centre de Loisirs, un « club couture » va d'ailleurs se créer, avec possibilité d'intervention sur les journées Oxygène.

▪ *Déplacements :*

Navettes pour aller à Carrefour avant Noël, un matin de décembre, avec une sortie l'après-midi au cinéma.



▪ *Ateliers informatique :*

La demande est pressante et nous recherchons une formule qui pourrait satisfaire les seniors (formation, tutorat, conseil à l'achat).

▪ *Thés dansants :*

Un après-midi ludique pourrait mettre en lien seniors et ados qui cherchent à apprendre le Madison et la danse Country.

C. Portage de repas à domicile en augmentation

En 2018 ; 3 273 repas ont été distribués par l'intermédiaire de notre prestataire de services Elior, au prix de vente unitaire de 6,69 € TTC. Suite à la révision des tarifs d'ELIOR, le prix passera en 2019 à 6,83 € soit une évolution de 1,99 %. Il faudra également prévoir une révision du prix de revente aux bénéficiaires dont le coût actuel d'un repas est de 7,44 €.

D. Charges de personnel

Prévoir à partir de mars 2019, un ½ poste en plus afin de permettre au CCAS la continuité et le développement de ces actions ainsi que l'évolution de carrière de l'agent en poste ; coût supplémentaire 20 000 € soit une augmentation de 39 %.

E. Subvention communale

La participation de la Commune nécessaire à l'équilibre budgétaire du CCAS s'élevait à 60 000 € en 2018. Depuis 2016, le CCAS a mis en place des dispositifs d'aide financière en faveur des familles, seniors et jeunes de la commune, d'où la croissance de son activité. Le ½ poste en plus sur le CCAS étant un reclassement professionnel d'un agent déjà en poste sur la commune, il viendra en déduction des charges de personnel du budget communal pour moitié. Au vu des orientations sociales pour 2019, une augmentation de la subvention communale sera nécessaire pour atteindre environ 97 000 €.

S.F.F.E.L.
07.00.19



Annexe 1 - Rapport d'orientations budgétaires 2019 - CCAS Données rétrospectives des comptes administratifs

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2015	2016	2017	2018*
011 CHARGES GENERALES		33 282,30	41 558,07	37 309,76
012 PERSONNEL		17 771,21	42 111,62	42 182,19
65 CHARGES COURANTES		19 204,21	26 222,30	18 961,91
66 INTERETS DES EMPRUNTS		0,00	0,00	0,00
042-68 AMORTISSEMENT		0,00	0,00	3 086,98
Total Dépenses Fonctionnement	0,00	70 257,72	109 891,99	101 540,84
RECETTES	2015	2016	2017	2018*
013 ATTENUATION CHARGES		0,00	0,00	0,00
70 PRODUITS DES SERVICES		19 011,83	18 452,16	26 995,52
74 PARTICIPATION		60 000,00	60 000,00	60 000,00
75 AUTRES PRODUITS		1 104,00	532,00	1 208,00
Total Recettes Fonctionnement	0,00	80 115,83	78 984,16	88 203,52
Résultat Fonctionnement de l'exercice	0,00	9 858,11	-30 907,83	-13 337,32
Déficit / Excédent Fonctionnement reporté (002)		49 879,07	59 737,18	28 829,35
1) Résultat Fonctionnement de Clôture	0,00	59 737,18	28 829,35	15 492,03

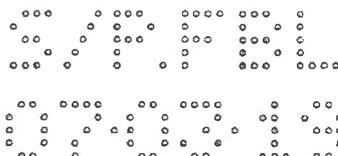
INVESTISSEMENT

DEPENSES	2015	2016	2017	2018*
16 REMBOURSEMENT CAPITAL		0,00	0,00	0,00
20-21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	10 933,87	831,15
Total Dépenses Investissement	0,00	0,00	10 933,87	831,15
RECETTES	2015	2016	2017	2018*
040-28 AMORTISSEMENTS		0,00	0,00	3 086,98
10 DOTATIONS (FCTVA)		0,00	0,00	0,00
1068 AFFECTATION RESULTAT		0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNT		0,00	0,00	0,00
Total Recettes Investissement	0,00	0,00	0,00	3 086,98
Résultat investiss de l'exercice	0,00	0,00	-10 933,87	2 255,83
Déficit / Excédent Investiss reporté (001)		2 254,30	2 254,30	-8 679,57
2) Résultat investiss de Clôture	0,00	2 254,30	-8 679,57	-6 423,74
3) = 1) + 2) Résultat global de clôture	0,00	61 991,48	20 149,78	9 068,29

*compte administratif anticipé 2018

Etat de la dette

Le CCAS de Bois-le-Roi n'a contracté aucune dette ni aucun engagement.





Annexe 2 - Rapport d'orientations budgétaires 2019 - CCAS Compte Administratif Anticipé 2018

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
011 CHARGES GENERALES	37 309,76
012 PERSONNEL	42 182,19
65 CHARGES COURANTES	18 961,91
66 INTERETS DES EMPRUNTS	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
042-68 AMORTISSEMENT	3 086,98
Total Dépenses Fonctionnement	101 540,84

RECETTES	
013 ATTENUATION CHARGES	0,00
70 PRODUITS DES SERVICES	26 995,52
74 PARTICIPATION	60 000,00
75 AUTRES PRODUITS	1 208,00
Total Recettes Fonctionnement	88 203,52

Résultat Fonctionnement de l'exercice 2018

Reprise de l'excédent Fonctionnement reporté 2017 (002)

-13 337,32

28 829,35

1) Résultat Fonctionnement de Clôture 2018 (excédent)	15 492,03
--	------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
16 REMBOURSEMENT CAPITAL	0,00
20-21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	831,15
Total Dépenses Investissement	831,15

RECETTES	
040-28 AMORTISSEMENTS	3 086,98
10 DOTATIONS (FCTVA)	0,00
1068 AFFECTATION RESULTAT	0,00
16 EMPRUNT	0,00
Total Recettes Investissement	3 086,98

Résultat Investiss de l'exercice 2018

Reprise deficit Investissst reporté 2017 (001)

2 255,83

-8 679,57

2) Résultat Investiss de Clôture 2018 (déficit)	-6 423,74
--	------------------

3) = 1) + 2) Total du résultat de clôture Fonctionnement et d'investissement	9 068,29
---	-----------------

4) Reste à réaliser (dépense investiss) 0,00

0,00

5) = 3) - 4) Résultat Investissst clôture R à R compris

-6 423,74

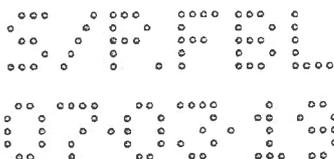
6) = 5) + 5) Résultat CA 2018 RàR compris (Fonct+invest) disponible pour 2019	9 068,29
--	-----------------

SYNTHESE DU CA 2018 CCAS

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	101 540,84	88 203,52
SECTION INVESTISSEMENT	831,15	3 086,98
REPRISE EXCEDENT FONCT. 2017	0,00	28 829,35
REPRISE DEFICIT INVEST. 2017	0,00	-8 679,57
RAR 2018	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	102 371,99	111 440,28

Résultat global de l'exercice

9 068,29





Annexe 3 - Rapport d'orientations budgétaires 2019 - CCAS Projet de budget primitif 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Imputation nature		Budget 2018	CA 2018	projet BP 2019	Notes
011	Charges à caractère général	37 981,00	37 309,76	50 400,00	
604	Prestation de services	20 500,00	19 885,52	22 500,00	portage repas
604	Prestation de services(relecture)	0,00	0,00	500,00	
6064	Fournitures de bureau	0,00	0,00	150,00	
6135	Locations mobilières	1 121,00	1 104,23	750,00	
61551	Entre. réparation matériel roulant	0,00	0,00	100,00	
6161	Assurances	0,00	0,00	0,00	
6182	Documentation générale	130,00	120,00	500,00	
6225	Indemnités au ctable	230,00	325,22	350,00	
6232	Fêtes et cérémonies	11 000,00	10 385,00	12 000,00	
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 370,60	1 300,00	
6257	Réceptions	3 900,00	4 119,19	4 300,00	
6257	sortie de printemps intergénérationnelle	0,00	0,00	7 200,00	nouveauté
6262	Frais de télécommunication	0,00	0,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	250,00	
12	Charges de personnel	45 100,00	42 182,19	62 800,00	création d'un demi poste sur 10 mois
6218	Autre personnel extérieur	3 300,00	3 087,22	3 800,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	30,00	21,24	40,00	
6336	Cotis. CNFPT et CDG	200,00	154,82	260,00	
6338	Autres impôts	70,00	63,60	100,00	
64111	Rémunérations principales	21 000,00	20 681,32	29 500,00	
64112	NBI-SFT-IR	540,00	742,20	1 300,00	
64118	Autres indemnités (RI)	5 200,00	5 263,60	9 400,00	
64131	Rémunérations non titulaires	2 000,00	0,00	0,00	
6451	URSSAF	3 200,00	2 097,32	5 100,00	
6453	Caisses de retraite	7 180,00	6 898,20	9 700,00	
6454	ASSEDIC	100,00	0,00	0,00	
6455	Assurance du personnel	1 050,00	2 059,52	2 100,00	
6456	Versement FNC du Sft	1 230,00	1 113,15	1 500,00	
6458	Cotis autres organismes	0,00	0,00	0,00	+ 9000 Journal' élu
65	Autres charges de gestion courante	19 412,78	18 961,91	21 000,00	
6541		10,00	0,00	0	
6562	Aides	14 402,78	14 025,91	16 000,00	
6574	Subventions aux associations	5 000,00	4 936,00	5 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	102 493,78	98 453,86	134 200,00	
6811	Dotations aux amortissements	3 087,00	3 086,98	4 000,00	
	Virement à la section investissement	4 798,57	0,00	2 923,74	
	TOTAL DES DEPENSES FONCT	110 379,35	101 540,84	141 123,74	

-7,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Imputation nature		Budget 2018	CA 2018	projet BP 2019	Notes
706	Produits des services	21 000,00	26 995,52	23 000,00	
706	Sortie intergénérationnelle printemps	0,00	0,00	7 200,00	recette nouvelle sortie
74	Subventions (commune)	60 000,00	60 000,00	94 631,71	
75	Autres produits	550,00	1 208,00	800,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	81 550,00	88 203,52	125 631,71	
	Excédent reporté n-1	28 829,35	28 829,35	15 492,03	
	TOTAL DES RECETTES FONCT	110 379,35	117 032,87	141 123,74	

Excédent à la clôture

0,00

15 492,03

0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Imputation nature		Budget 2018	CA 2018	projet BP 2019	Notes
	Déficit reporté N-1	8 679,57	8 679,57	6 423,74	
21	Immo corporelles	1 000,00	831,15	500,00	
2182	Matériel transport				
2184	Mobilier	1 000,00	831,15	500,00	machine à coudre
2188	autres				
	DEPENSES INVESTISSEMENT	9 679,57	9 510,72	6 923,74	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Imputation nature		Budget 2018	CA 2018	projet BP 2019	Notes
	Excédent reporté n-1	0,00	0,00	0,00	
	Virement de la section de fonct	4 798,57		2 923,74	
10222	FCTVA	1 794,00	0,00		
040	Amortissement des immobilisations	3 087,00	3 086,98	4 000,00	
	RECETTES INVESTISSEMENT	9 679,57	3 086,98	6 923,74	

Excédent/Déficit

0,00 5 423,78 0,00



